



MET/SG/7-WP/5

15/01/05

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE
MISE EN OEUVRE (APIRG)

**SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE
SEPTIEME RÉUNION**

(Dakar, 11 – 13 avril 2005)

Point 6 de

l'ordre du jour :

**Carences dans le domaine de la navigation aérienne dans la Région
AFI**

Liste des carences dans le domaine de la Météorologie

(Présenté par le Secrétariat)

Résumé

La liste des carences dans le domaine MET est ici présentée suite à sa révision et mise à jour par le Secrétariat.

1. Introduction

1.1 La liste des carences dans le domaine de la météorologie a été revue et mise à jour sur la base de la méthodologie uniforme approuvée par le Conseil de l'OACI pour l'identification, l'évaluation et le compte rendu des carences dans les systèmes de navigation aérienne dans la Région AFI. La révision a également tenu en compte les mesures correctives prises par les Etats concernés ainsi que d'autres carences identifiées depuis la réunion d'APIRG/14.

2. Suite à donner par le Sous-Groupe MET.

2.1 Le Sous-Groupe est invité à :

- examiner la liste des carences et les actions déjà prise et décider du degré d'implication de sécurité afin de donner une priorité à chaque élément de carence ainsi que les autres facteurs selon la météorologie uniforme.
- l'approuver pour soumission à l'APIRG.

Carences dans le domaine de la Météorologie

Identification		Carences			Mesure corrective			
Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (TAF) (FASID AFI, Tableau MET 1A)	Angola/Luanda 4 de Fevereiro Station MET aéronautique	TAF de Luanda irrégulièrement diffusé à l'extérieur du Centre MET	2003	Conseils donnés par correspondance et lors de mission	Installation d'équipements de télécommunication fiables	INAMET et ENANA	2005	A
Besoin de mesurer et de communiquer le vent de surface (Annexe 3, Chapitre 4 paragraphe 4.6.1)	Gambie/Banjul Yundum Intl. Station MET aéronautique	Mesure du vent très peu fiable	Mai 1994 et février 1999	Conseil donné par correspondance	Installation d'équipements fiables de vent	Autorité de l'Aviation civile de Gambie	December 2005	U

Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
Besoin de fournir les prévisions de tendance d'atterrissage (Annexe 3, Chapitre 6 para. 6.3.2)	Guinée Bissau/Bissau Osvaldo V. Intl.Station Météorologique aéronautique	Prévisions de tendance d'atterrissage non rédigées	5/1995	Conseils donnés par correspondance	Le Centre de Prévion MET doit rédiger et communiquer les prévisions de tendance d'atterrissage	Direction de l'Aviation civile de Guinée Bissau	-	U
Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (TAF) (FASID AFI, Tableau MET 1A)	Guinée Equatoriale/Malabo Station MET aéronautique	TAF de Malabo irrégulièrement diffusé à l'extérieur du Centre MET	02/2000	Conseils donnés par correspondance et mission	Installation d'équipements de télécommunication fiables	Direction de l'Aviation civile de Guinée Equatoriale	12/2005	B
Besoin de fournir les renseignements météorologiques aux organes ATS (Annexe 3 chapitre 10 para. 10.1.1)	Liberia/Roberts Intl. Station météorologique aéronautique	Fourniture des renseignements météorologiques aux organes ATS, déficiente	5/2000	Conseils donnés par correspondance	Meilleur affichage des données MET aux organes ATS	Direction de l'Aviation civile du Liberia	12/2004	A

Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
Besoins de veille météorologique Annexe 3 para 3.4.2(a)	Namibie/ Windhoek Centre de veille météorologique	Les heures d'exploitation du CVM ne couvrent pas la même période d'exploitation des services ATS	2004	Conseil donné lors de mission	Faire coïncider les heures d'exploitation du CVM avec celles ATS	CAA/MET Division	2005	A
Besoin de fournir les prévisions d'atterrissage tendance (Annexe 3 Chapitre 6 para. 6.3.2)	Namibie/ Windhoek/ Hosea Kutako		2004	Conseil donné lors de mission et par correspondance	Le centre de veille doit émettre des prévisions de tendance d'atterrissage	CAA/MET Division	2005	U
Besoin de fournir les renseignements météorologiques aux organes ATS (Annexe 3 chapitre 10 para. 10.1.1)	Nigeria/Kano MA Station Météorologique aéronautique	Fourniture des renseignements MET aux organes ATS déficientes	2/10/1996	Conseil donné par correspondance et lors de mission	Meilleur affichage des données MET aux organes ATS	Autorité de l'Aviation civile du Nigeria et Agence de Météorologie	12/2005	A

Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
Besoin de fournir des renseignements sur les éruptions volcaniques aux organes de l'aviation civile (Annexe 3, chapitre 3, para 3.6)	République Démocratique du Congo/ Observatoires des volcans	Les renseignements sur les activités volcaniques n'arrivent pas souvent aux organes de l'aviation civile par manque de moyens de télécommunication s aux observatoires des volcans. Ceci a un impact sur l'émission à temps des avis des cendres volcaniques et des SIGMET à émettre par les VAAC et les MWO concernés	14/05/1997	Observé par l'Etat concerné communiqué lors de la Réunion Régionale AFI/7 en mai 1997	Les Observatoires volcaniques et avertissements doivent être mis à la disposition des autorités de l'aviation civile et de la météorologie pour diffusion	Autorité de l'Aviation civile et de la Météorologie de RDC. Mise en oeuvre par le Département des Transports	2005	U
Besoin de fournir les prévisions d'aérodrome (FASID AFI Tableau MET 1A)	Sao Tomé & Principe/ Sao Tomé Centre Météo- rologique	TAF de Sao Tome irrégulièrement diffusé à l'extérieur du centre MET	28/10/2002	Conseil donné par correspondance durant mission	Installation d'équipements de télécommunications	Autorité de l'Aviation civile de Sao Tomé & Principe	2005	B

Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
Besoin de mesurer et de communiquer le vent de surface (Annexe 3, Chapitre 4 paragraphe 4.6.1)	Sierra Leone/ Lungi airport centre MET	Mesure de vent peu fiable	1994	Conseils donnés par correspondance	Installation d'équipements fiables de vent	Sierra Leone	2004	U
Besoin de fournir les renseignements météorologiques aux organes ATS (Annexe 3 chapitre 10 para. 10.1.1)	Swaziland/ Manzini Matsapha Airport	Besoin de fournir les renseignements MET aux organes ATS déficient.	2004	Conseil donné par correspondance et mission	Equipement inadéquat	Autorité de l'Aviation civile du Swaziland	2005	U
Besoin de fourniture de données MET et les prévisions pour documentation de vol Annexe 3 chapitre 3 para. 3.3.2	Zambie/Lusaka Centre MET	Fourniture de la documentation de vol déficiente	2002	Conseil donnée lors de mission et par correspondance	Installation d'équipement de telecom approprié pour recevoir les renseignements OPMET et nommer du personnel ayant une formation adéquate	Département MET	2005	U
Besoin de	Zambia/Lusaka	Fourniture des	2002	Conseil donné	Installer un système	Département MET	2005	U

Besoins	Installations ou Services	Description	Date du premier compte rendu	Observations	Description	Organe exécutif	Date cible de mise en oeuvre	Priorité
fournir les renseignements MET aux organes ATS (Annexe 3 Para 10.1.1)	Centre MET	données MET aux organes ATS déficiente		lors de mission et par correspondance	d'affichage des données MET aux organes ATS			
Mise en œuvre des installations et services MET (Annexe 3 para. 4.1.6)	Zambia/Lusaka Centre MET	Maintenance des équipements déficiente	2002	Equipement hors service pour longue durée par manque de pièces détachées	Fourniture de ressources financières par utilisation des charges de navigations aériennes qui ne sont pas en ce moment pleinement disponible pour les services MET	Département MET		U

NOTES EXPLICATIVES SUR LES CARENCES DES APPENDICES

1. Besoins identifiés suite à une réunion donnée selon une recommandation ; nom de la réunion et numéro de la recommandation.
2. Nom de l'Etat ou des Etats concernés et/ou des installations, y compris le nom de l'aéroport, FIR, ACC, TWR, etc.
3. Brève description de la carence.
4. Date du premier compte rendu de la lacune ou la carence.
5. Observations
6. Brève description des mesures correctives à prendre.
7. Identité de l'organe exécutif.
8. Date prévue pour l'achèvement de la mesure corrective.
9. Classification des priorités :

Priorité "U" : Cas ayant un incident direct sur la sécurité et exigeant l'application immédiate d'une mesure corrective.

Est besoin urgent toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité de la navigation aérienne.

Priorité "A" : Besoins prioritaires nécessaires à la sécurité de la navigation aérienne.

Est besoin prioritaire toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité de la navigation aérienne.

Priorité "B" : Besoins de priorité intermédiaire nécessaire à la régularité de la navigation aérienne.

Est besoin de priorité intermédiaire toute spécification physique, matérielle, de performance, de personnel ou de procédures, lorsque l'application de la mesure corrective est requise de toute urgence pour la sécurité et l'efficacité de la navigation aérienne.
